Vœu général sur le choc des savoirs - FSU, UNSA, SUD, FCPE, CFDT, CGT, FO

Conseil supérieur de l'éducation du 3 avril 2024

Le Premier ministre et la ministre de l'Education nationale ont décidé de passer en force et d'imposer les mesures « Choc des savoirs » dans la précipitation. Les premiers textes qui ont été publiés confirment que le « Choc des savoirs » est une réforme de tri social qui sanctionne les élèves en difficultés scolaires ou sociales, les élèves de SEGPA les élèves allophones mais aussi les élèves en situation de handicap, alors que le rôle de l'école publique est, au contraire, de donner de véritables moyens pour combattre les difficultés scolaires ou sociales

Les groupes rigides au collège, la classe prépa seconde et la sélection à l'entrée du lycée avec le DNB couperet renforcent les inégalités et génèrent un système scolaire à deux vitesses dans le modèle d'une école passéiste au détriment des élèves les plus fragiles et socialement défavorisés. Ces mesures, ainsi que la labélisation des manuels sont une attaque à la professionnalité enseignante et à la liberté pédagogique.

Les mesures choc des savoirs vont considérablement aggraver des conditions de travail des personnels déjà dégradées (le manque de moyens, les bâtis dégradés et les réformes successives, imposées dans la précipitation et inapplicables). Le ministère a choisi de passer en force malgré des avis défavorables du CSE : c'est une forme de mépris qui vient abîmer un peu plus le dialogue social et contribue à miner la démocratie sociale.

Le CSE demande à la ministre de l'Éducation nationale d'abandonner les mesures « choc des savoirs » et d'ouvrir avec les représentant.es des personnels un dialogue constructif pour permettre à l'école publique et laïque de faire réussir tous les élèves.

Vote sur le vœu	
Pour	64
Contre	0
Abstention	8
Refus de vote	0
Avis favorable	